



UNIAPAC INTERNATIONAL

DOCTRINE SOCIALE CATHOLIQUE ET ÉCONOMIE : COMMENT ABORDER AUJOURD'HUI LES « CHOSES NOUVELLES » ?

DOMINGO SUGRANYES BICKEL

SÉRIE D'OPINION N°25



Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

TRADUCTION PAR L'AUTEUR DE L'ARTICLE PUBLIÉ en espagnol RAZÓN Y FE, 2020, t. 282, nº1338, pp. 311-321, ISSN 0034-0235

DOCTRINE SOCIALE CATHOLIQUE ET ÉCONOMIE COMMENT ABORDER AUJOURD'HUI LES «CHOSES NOUVELLES» ? DOMINGO SUGRANYES BICKEL Ancien Président de la Fondation Centesimus Annus pro Pontifice domingosugranyesbickel@gmail.com

Reçu : 26 juin 2020

Accepté : 17 septembre 2020

Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

RÉSUMÉ: Quand il s'agit de questions économiques, le Magistère catholique s'avance dans un domaine sujet à controverse. Il l'a fait pour la première fois en 1891 avec *Rerum novarum* après une longue préparation dans les milieux catholiques européens, et a ainsi acquis une influence remarquable sur la création d'institutions. Compte tenu des profonds changements en cours aujourd'hui, le Magistère peut-il parler d'économie pour tous ? Est-il possible dans l'Église aujourd'hui de formuler un message aussi efficace que celui d'il y a 129 ans ?

MOTS-CLÉS: éthique économique, pensée sociale chrétienne, histoire de l'Église.



Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

DOMINGO SUGRANYES BICKEL

Né le 29 avril 1945. Nationalité espagnole, résidant à Madrid. 11 petits-enfants.

Licence en économie à l'Université de Fribourg, Suisse.

Secrétaire Général de l'UNIAPAC (Union Internationale Chrétienne des Dirigeants d'Entreprise), Bruxelles, de 1974 à 1981.

Actif dans le groupe international d'assurances MAPFRE depuis 1981. Vice-président exécutif du groupe jusqu'à 2008.

Président de l'UNIAPAC de 1997 à 2000.

De 2009 à 2019, Président de la fondation vaticane CENTESIMUS ANNUS PRO PONTIFICE.





Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

1. Introduction

« Mon Royaume n'est pas de ce monde », dit Jésus à Pilate : aucun message d'éthique sociale ne rend compte pleinement de la révélation du Seigneur Jésus-Christ. Le *Royaume* est présent dans notre réalité, il exige et inspire des rectifications dans notre conduite, mais il va au-delà, il ne peut pas être réduit à un manuel d'éthique. Quant à l'économie, l'analyse de la réalité et la formulation de politiques pour sa gouvernance donnent lieu à des théories contradictoires. L'économie est un domaine de connaissance et d'action où se meuvent des intérêts puissants qui entraînent les personnes à la fois vers la collaboration et vers la concurrence, et les conflits y sont fréquents.

Avec cette double difficulté de départ – irréductibilité du message évangélique et nature conflictuelle de toute économie – l'Église peut-elle avoir un discours économique valable pour tous ? Je ne suis pas un spécialiste de la doctrine : mon essai de réponse à cette question part du point de vue d'un croyant commun ayant une expérience de praticien de l'activité économique.

Les documents qui définissent la doctrine sociale de l'Église — encycliques, documents du Saint-Siège et des conférences épiscopales, Compendium de la doctrine sociale de l'Église de 2004 — reflètent la difficulté de départ dans leur nature non systématique : ils touchent à une grande variété de sujets, les accents varient substantiellement de l'un à l'autre. Ils ne veulent être ni des traités d'analyse économique, ni des manuels de recettes. Ils énoncent des principes et exposent une inspiration d'un niveau élevé et universel, avec la hauteur de vue que confère l'autorité morale, mais ils se réfèrent aussi à des questions d'actualité et portent des jugements sur des situations concrètes. On y perçoit une variété de sources et des contributions de plumes différentes. Bien sûr, et c'est ce qui compte, il y a toujours un fil conducteur, en réponse au cri prophétique sur la justice de l'Israël biblique et à sa reprise dans le message évangélique : dénoncer les injustices envers les plus vulnérables, agir en faveur des plus pauvres, se mettre en marche sur le chemin spirituel et intellectuel d'un changement vital, la conversion du cœur.

2. Influence sur les institutions

L'influence de la pensée économique et sociale catholique sur l'histoire économique est indéniable. L'encyclique *Rerum novarum* (« Des choses nouvelles ») et l'ensemble du mouvement social qui a contribué à sa préparation et à sa diffusion ont inspiré une floraison d'institutions socioéconomiques à la fin du XIXe et pendant la première moitié du XXe siècle : des écoles, des universités, des écoles de formation professionnelle, des syndicats, des partis politiques, des organisations d'employeurs, des sociétés coopératives agricoles, industrielles, de crédit et d'assurance.



Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

En Espagne, par exemple, c'est le cas d'illustres écoles d'ingénierie et de gestion - ICADE-ICAI (Comillas), Deusto et ESADE- ou des centres de formation professionnelle créés par Jésuites et Salésiens ; dans la deuxième vague des années 40 est né le puissant mouvement coopératif basque fondé par José María Arizmendiarrieta. Cette extraordinaire créativité, nourrie d'esprit d'entreprise et décentralisée dans l'espace culturel catholique — au départ encore principalement européen — s'est répandue sur tous les continents et a connu une deuxième époque brillante après la Seconde Guerre mondiale, source d'inspiration de l'Union européenne et du démantèlement du rideau de fer. Un mouvement semblable est-il pensable au XXIème siècle.

L'éclosion de *Rerum novarum* a été précédée d'un long processus : près d'un demi- siècle après les débuts de la révolution industrielle anglaise et des mouvements socialistes, Léon XIII, faisant œuvre d'innovateur, prend position sur les choses nouvelles de l'économie et du travail, rejette le concept de lutte des classes et dessine un idéal économique et social basé sur la juste rémunération du travail et la fonction sociale de la propriété.

Plusieurs cercles avaient participé au lent développement de ces idées, en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en France. De là sont nés des centres de pensée permanents - par exemple, en France, Économie et Humanisme, lié aux Dominicains et à l'économiste François Perroux, ou L'Action Populaire des Jésuites- qui prépareront une nouvelle éclosion après 1945 et apporteront des éléments clef à l'élaboration des encycliques de Jean XXIII et Paul VI, *Mater et magistra* et *Populorum progressio*. Dans le même temps se produit une évolution profonde de la façon dont l'Église conçoit sa propre présence dans le monde, comme le montrent les documents du Concile Vatican II.

Saint Jean-Paul II reformule clairement le message en 1987 : « La doctrine sociale de l'Eglise *n'est pas* une « troisième voie » entre le *capitalisme libéral* et le *collectivisme marxiste*, ni une autre possibilité parmi les solutions moins radicalement marquées : elle constitue une *catégorie en soi*. Elle n'est pas non plus *une idéologie*, mais la *formulation précise* des résultats d'une réflexion attentive sur les réalités complexes de l'existence de l'homme dans la société et dans le contexte international, à la lumière de la foi et de la tradition ecclésiale. Son but principal est *d'interpréter* ces réalités, en examinant leur conformité ou leurs divergences avec les orientations de l'enseignement de l'Evangile sur l'homme et sur sa vocation à la fois terrestre et transcendante ; elle a donc pour but *d'orienter* le comportement chrétien »¹. Dans le même texte, Jean-Paul II affirme la charité chrétienne comme « *l'option* ou *l'amour préférentiel* pour les pauvres » qui « doit se traduire, à tous les niveaux, en actes concrets afin de parvenir avec fermeté à une série de réformes nécessaires »², et il énumère ces réformes en une sorte d'agenda international idéal.

¹ Jean-Paul II, Sollicitudo rei socialis, n.41

² *Ibid*. n.43



Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

Mais au même moment, des changements majeurs sont en cours en Europe. Les années 1980 marquent un autre grand moment historique pour l'influence institutionnelle et sociale de l'Église catholique, avec le mouvement syndical polonais et sa contribution à l'effondrement des régimes soviétiques. Après la chute du mur de Berlin, l'encyclique Centesimus annus de Jean-Paul II semblait répondre en 1991 à la « mort des idéologies » : loin de toute tentative de « troisième voie », le texte reconnaît la légitimité universelle de l'économie de marché ou d'entreprise, tout en dénonçant les dangers potentiels que ses dérivations font peser sur le développement social et culturel. Il y avait alors une certaine unanimité, qui semblait naturelle, sur l'organisation de la vie économique. Les choses se sont compliquées depuis. Un quart de siècle plus tard, la polarisation entre les positions économiques et sociales est de retour, elle est aujourd'hui à son comble. Des positions incompatibles, ou difficiles à concilier, coexistent entre chrétiens de différents continents et de différents niveaux de ressources. La lecture des faits économiques, leurs causes, leurs mécanismes et leurs conséquences donne lieu à des interprétations chrétiennes contradictoires entre partisans de l'économie capitaliste libérale ou de marché, quels que soient les termes utilisés, et ceux qui cherchent un « système » ou un « modèle » alternatif.

Les généralisations sont ambiguës et peu précises, mais elles traduisent des attitudes de fond différentes, et cela se perçoit intuitivement dans n'importe quel débat ou document d'inspiration chrétienne sur l'économie. Ces idées préconçues entravent souvent le dialogue et empêchent une collaboration constructive sur des réformes menant à une économie de marché plus sociale.

Dans ce contexte, où la science économique elle-même est également remise en question et fait face à des doutes sur son caractère de science exacte, l'encyclique *Caritas in veritate* (CV) de Benoît XVI, qui reflète l'influence des thèses de *l'économie civile* du professeur Stefano Zamagni, fait un généreux effort pour maintenir un équilibre, pour prendre en compte les sensibilités discordantes et chercher une base commune au-delà de positions contradictoires : « La doctrine sociale de l'Église estime que des relations authentiquement humaines, d'amitié et de socialité, de solidarité et de réciprocité, peuvent également être vécues même au sein de l'activité économique et pas seulement en dehors d'elle ou « après » elle. La sphère économique n'est, par nature, ni éthiquement neutre ni inhumaine et antisociale. Elle appartient à l'activité de l'homme et, justement parce que humaine, elle doit être structurée et organisée institutionnellement de façon éthique » (CV 36).

En s'aventurant dans le domaine de la finance, particulièrement miné par les idéologies et les intérêts, un document récent (*Oeconomicae et Pecuniariae Quaestiones*)³,

³ Congrégation pour la Doctrine de la Foi et Dicastère pour le service du Développement Intégral, Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel (6 janvier 2018). Voir mon article dans le numéro 1436 de Razón y fe de novembre-décembre 2018.



Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

qui n'a pas statut d'encyclique, présente le point de vue du Saint-Siège sur des questions spécifiques qui, à la suite de la crise de 2008, ont déjà donné lieu à des débats publics bruyants, à de sévères condamnations devant les tribunaux et ont entraîné des mesures de réforme et de réglementation toujours plus strictes. Ce faisant, sans citer de sources scientifiques ou d'expérience, le Saint-Siège met en quelque sorte sa crédibilité en jeu.

Le document contient des recommandations pour tout citoyen au niveau personnel, des jugements sévères à l'adresse des institutions financières et des recommandations aux organismes politiques nationaux ou supranationaux. Le document semble viser ces trois niveaux de décision différents, mais il ne prend pas toujours en compte la capacité d'action réelle des lecteurs à chacun des niveaux. Dans la mesure où le texte s'adresse à un public de dirigeants économiques, ses prises de position sur des questions spécifiques et discutées peuvent constituer un obstacle dans la poursuite du message principal, à savoir une attitude de disponibilité personnelle enracinée dans la solidarité humaine. Lorsque l'autorité ecclésiastique semble prendre parti dans un débat économique et politique complexe, comme la réglementation financière, la partie de l'auditoire qui ne partage pas les opinions soutenues trouvera une excuse facile pour ne pas prêter attention au message de fond. Nous connaissons tous des cas où l'autorité économique du Saint-Siège est mise en cause, soit parce qu'elle est ressentie comme « anticapitaliste », soit au contraire parce qu'elle est perçue comme trop complaisante, soit parce qu'elle formule des recommandations qui contredisent un certain manque de rigueur et de transparence des institutions ecclésiastiques dans la gestion de leur propre patrimoine.

Ainsi, il n'est pas rare que nous formulions des objections scientifiques ou pratiques à certaines positions spécifiques du Magistère, peut-être trop marquées sur un sujet discutable. Et cela nous amène à rejeter hâtivement tout le message, et pas seulement son contenu circonstanciel. Il est vrai que notre résistance à accepter le message de fond a aussi une autre raison : derrière le rejet se cache notre faiblesse face à une séduction que le pape François dénonce souvent, qu'il appelle la mondanité. Cette « deuxième bête » de l'Apocalypse qui ressemble à un agneau, mais parle comme un dragon (Ap 13:11). La tension des décisions économiques, les engagements que nous prenons sur des objectifs de succès économique durable qui se mesurent inévitablement en termes de réussite ou d'échec monétaires, nous rendent peu attentifs à une voix qui fait passer la solidarité avant l'efficacité.

L'excuse d'un raisonnement imprécis ou non justifié dans le texte, mais aussi l'aveuglement dû à notre propre déformation mentale : face à ces deux types de résistance de la part du lecteur -agent qui prend des décisions économiques-, le pape François adopte une approche différente de celle de la doctrine sociale récente, et beaucoup plus puissante.



Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

3. Laudato si': une approche différente

Dans son encyclique *Laudato si'* (LS), « sur la sauvegarde de la maison commune », François adopte résolument une manière inductive typique de la démarche de l'Église de Vatican II en matière d'éthique sociale. Sur le thème de l'écologie intégrale, il s'appuie sur de nombreuses sources préexistantes dans l'Église; mais surtout, il écoute la science. Selon Jaime Tatay SJ, qui a étudié en profondeur la méthode et l'épistémologie de LS, « l'étendue et la profondeur du dialogue établi par François avec la communauté scientifique est sans précédent dans l'histoire des encycliques papales et est, dans une large mesure, une nouvelle façon de développer la DSI »⁴. Inspiré par le travail de scientifiques de renom, il prend en charge un sujet stimulant et nouveau dans la doctrine; quelques années avant que s'en emparent les premières pages dans les médias, il le place dans un contexte biblique, élève le niveau de réflexion et le remplit de sens du point de vue de la foi et de la communauté ecclésiale.

Le Pape n'ignore pas la controverse : l'encyclique prend parti contre le négationnisme du changement climatique, mais ne clôt pas les débats sur les questions techniques et laisse plusieurs alternatives pratiques ouvertes. François ne craint pas d'admettre qu'il existe plusieurs lignes légitimes d'engagement écologique. À la fois radicale et équilibrée, loin de l'inconscience des uns et de l'idolâtrie naturaliste des autres, l'encyclique pose les questions environnementales dans leur contexte économique et social plus large, celui du « développement humain intégral ».

L'important pour lui n'est pas de prendre parti pour telle ou telle option de réforme écologique ; il veut provoquer une réflexion sur ce que signifie prendre soin de la maison commune, en communion spirituelle avec les dirigeants des Églises chrétiennes orthodoxes et d'autres confessions chrétiennes. Cet exercice magistral de relecture de l'actualité, sans risquer sa crédibilité sur les sujets discutés, s'inscrit dans la lecture des « signes des temps » voulue par Paul VI et ouvre une voie fertile au développement de la réflexion de l'Église sur d'autres questions, notamment dans le domaine économique.⁵

⁴ J. TATAY, *Ecología integral. La recepción católica del reto de la sostenibilidad: 1891 (RN) – 2015 (LS),* BAC, Madrid 2018, 376.

⁵L'encyclique *Fratelli tutti* a été publiée entre la date de rédaction de cet article et sa publication. Le Pape François nous invite à une méditation intense, avec la même voix amicale et exigeante de ses homélies matinales pendant le confinement. Il ne touche les questions économiques qu'au passage, lorsqu'il critique « l'obsession de réduire les coûts du travail » (20) ou quand il fait appel aux entrepreneurs et leur rappelle « la subordination de toute propriété privée à la destination universelle des biens de la terre » (123). Son message va également dans la direction esquissée ici lorsqu'il demande d'écouter les sciences (185) et de promouvoir une approche multidisciplinaire (204).



Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

4. Un temps d'écoute et de consultation

L'économie et la vie sociale sont actuellement confrontées à des chocs profonds, les changements sont rapides et, en partie, imprévisibles. L'Europe n'est plus au centre des événements comme à la fin du XIXe siècle. Elle joue plutôt un rôle de consommateur riche et exigeant des innovations qui proviennent de nouveaux centres technologiques : Silicon Valley, Seattle, Bangalore ou Shenzhen. La robotique et le *machine learning* annoncent des changements dans le travail, l'emploi, l'éducation et la culture, tout comme ce fut le cas de l'imprimerie, du métier à tisser et de l'électricité. L'exploitation des *big data*, ces considérables quantités de données non structurées laissées par notre empreinte digitale, ouvre de grandes possibilités et pose aussi de nouveaux défis éthiques dans les domaines de la santé, du changement climatique, des communications, des transports... et, surtout, dans les techniques de marketing et leur empreinte sur la liberté des consommateurs.

La pandémie Covid-19 a mis en évidence avantages et lacunes de notre organisation économique : pendant le confinement, nous avons communiqué intensément, en mettant à l'épreuve la capacité des réseaux et des opérateurs digitaux, et nous nous sommes familiarisés avec leur utilisation comme jamais auparavant. Mais les dommages économiques et sociaux de la paralysie mettent en évidence l'effet extrêmement injuste d'une réduction forcée de la croissance économique, qui accroît les inégalités et détruit des emplois. La crise a montré de nombreuses faiblesses dans la gestion publique, le manque de collaboration public-privé, l'absence de protection des personnes âgées et des migrants, les fossés entre générations, la prolifération et la saturation des médias et le risque conséquent de désinformation... Plus qu'un nouveau monde, la pandémie a ouvert des plaies existantes et augmenté l'incertitude.

Il a fallu près d'un demi-siècle au Saint-Siège pour répondre au Manifeste communiste de Marx et Engels et pour développer sa propre pensée sur la question sociale découlant de l'industrialisation. Ne serait-il pas sage de considérer le moment présent, tout aussi imprévisible, comme un autre âge d'apprentissage, au cours duquel l'Église écoute les scientifiques et les opérateurs de toutes tendances et tente de comprendre ce qui se passe, avant de formuler des réponses et d'inspirer la création de nouvelles institutions ?

Les formules du passé ont perdu de leur efficacité, elles sont obsolètes parce qu'elles répondent aux approches anciennes et ne se situent pas dans la culture sécularisée d'aujourd'hui. Pour que la doctrine sociale retrouve sa fraîcheur et la capacité d'inspirer de nouvelles institutions économiques, il faudrait établir avant tout un processus formel d'écoute et d'accompagnement ouvert et international. Il ne suffit pas de recourir aux



Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

quelques experts habituels. Les réunions des mouvements catholiques existants ne suffisent pas non plus : on sait déjà à l'avance plus ou moins ce que chacun va dire.

Il faut renoncer aux discours habituels et chercher à rencontrer des opinions beaucoup plus largement, parmi les catholiques, les chrétiens d'autres confessions, les croyants d'autres religions, et parmi beaucoup de non-croyants qui travaillent sur les questions d'une économie du bien commun. Il faudrait organiser une vaste consultation, menée indépendamment et avec une véritable curiosité intellectuelle, pour refléter les observations et les opinions d'économistes scientifiques, des universités, des entreprises, des groupes de réflexion du monde entier. Cette enquête devrait inclure des profils académiques, bien sûr, mais aussi des personnes liées à des structures ecclésiales —clergé et laïcs— et des personnes ayant des connaissances acquises dans l'expérience directe de l'activité économique.

Cette vaste consultation devrait être organisée avec un réel souci de pénétrer les processus économiques en eux-mêmes, sans porter de jugements moraux hâtifs. Il s'agit de découvrir et de comprendre de nouvelles opportunités et de nouveaux problèmes et, pour ce faire, d'explorer, non seulement les intentions et les abus éventuels, mais le cœur même du processus de ce que l'on appelle, parfois trop complaisamment, la « création de richesse » ; de saisir les forces qui commandent l'appropriation de cette richesse par les différents agents, et les méthodologies permettant de gouverner tout ce processus. Une telle enquête devrait aborder des questions techniques, non pas pour les étiqueter comme bonnes ou mauvaises a priori, mais pour comprendre les enjeux et les discussions en cours. Par exemple : la croissance mesurée par le produit intérieur brut (PIB) dans la comptabilité nationale ne reflète pas les coûts de la détérioration de l'environnement. En effet, la comptabilité ne reflète pas toute l'activité économique et ne suffit pas à rendre compte de la satisfaction durable des besoins humains. De nouvelles méthodes de mesure seraient nécessaires pour tenir compte de coûts et de productions actuellement non reconnus en termes monétaires.

On discute sur ce sujet dans de nombreux milieux. L'élaboration de critères communs serait de grande utilité pour justifier démocratiquement un consensus, par exemple, sur les nouvelles politiques fiscales nécessaires pour un développement durable. Il existe plusieurs propositions de sources autorisées sur des indices de développement humain. Ce sont des questions à fort contenu technique, mais elles naissent d'un souci éthique de justice : ne mériteraient-elles pas une étude approfondie dans l'Église catholique ?

Autre exemple : malgré une méfiance traditionnelle et bien ancrée de l'Église à l'égard de développements technologiques soumis à des fins militaires ou économiques - largement justifiée si l'on pense aux armes massives utilisées dans les guerres mondiales du siècle dernier- ne serait-il pas utile, pour vraiment entrer dans la question, de désemballer le concept attrayant, mais peu précis de « paradigme technocratique » ? Ne vaudrait-il pas la peine d'écouter les acteurs du changement technologique et d'essayer d'analyser pourquoi et comment sont prises les décisions d'investissement dans les



Doctrine sociale catholique et économie : comment aborder aujourd'hui les « choses nouvelles » ?

innovations techniques, la robotisation, l'internet des objets, « l'intelligence artificielle » ou l'ingénierie biologique, avant de juger ? Ainsi, la réflexion de l'Église pourrait-elle effectivement participer à l'élaboration d'idées, déjà en cours dans de nombreux lieux, pour définir des limites éthiques ou des critères de décision.

Cela suppose que les agences qui s'occupent de la doctrine sociale catholique surmontent une timidité traditionnelle face aux faits économiques en tant que tels : c'est-à-dire face aux succès et aux échecs de millions de personnes qui, dans l'incertitude, prennent des risques dans le domaine économique et financier. Signaler l'inconduite de certaines personnes ne doit pas amener à soupçonner toute une partie de la vie collective. Plus que des jugements, il faut une volonté d'écoute et d'accompagnement.

5. Une stratégie d'appropriation

Loin de juger a priori, la réflexion économique chrétienne ainsi conçue pourrait jouer un rôle vital dans l'éveil des esprits et l'accompagnement de tous les croyants et de toute personne de bonne foi sur la voie de l'autocritique, dans le but de redécouvrir le sens de l'activité économique et de dégager progressivement une boussole éthique remise à jour. Cela suppose une véritable stratégie d'appropriation de l'inspiration chrétienne en matière économique par ceux qui doivent en être les acteurs, et il faudrait user pour cela d'une pédagogie active et participative, en accord avec la culture actuelle et avec ce que nous savons de l'apprentissage moral. Outre l'enquête ou la consultation mondiale proposée ci-dessus, les conférences épiscopales et les diocèses pourraient investir dans deux lignes (certains le font déjà) : promouvoir le débat entre experts de tendances différentes, d'une part, et créer des lieux de formation dans l'enseignement social compris, non pas comme une série de principes abstraits, mais comme une invitation à la réflexion et à l'accompagnement. Les rapports avec les mouvements catholiques professionnels ou « de classe » existants ne sont pas suffisants. Dans une perspective véritablement universelle (« catholique »), face à l'ébranlement des catégories traditionnelles, ces lieux d'écoute et de formation devraient toujours avoir une composition mixte, avec des experts sur les questions abordées, des spécialistes de l'éthique et des chrétiens de différents milieux sociaux.

La lente élaboration d'une pensée sociale catholique renouvelée, capable de répondre aux « choses nouvelles » d'aujourd'hui et de demain, ne peut se faire sans une connaissance détaillée des questions en discussion, et sans une réflexion critique approfondie sur le « comment », le « pourquoi » et « dans quel but » nous travaillons. Les déclarations hâtives sont sans utilité pour cela. Il faut au contraire un effort patient pour écouter les changements, comprendre et interpréter les faits, acquérir cette capacité de discernement collectif proposée par le pape François dans *Laudato si'*. Cet exercice fera croître progressivement le nouveau trésor : une attitude culturelle individuelle et collective d'où naîtront l'élan et la créativité nécessaires pour un style économique chrétien – pleinement humain – dans le monde des choses nouvelles.